

Stage - Mise à jour de l'occupation du sol du marais Audomarois, analyse et interprétation des données, focus sur les parcelles habitées.



Date de publication de l'offre

02/11/2021 - 01/01/2022

Type d'emploi

Stage

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Mission

Le stage s'inscrit dans les travaux de la mission marais de la CAPSO et du PNR des Caps et Marais d'Opale composée d'une quinzaine d'agents. Cette mission est composée de techniciens pluridisciplinaires travaillant à la transition agroécologique, au suivi de la biodiversité, à la lutte contre les invasifs végétaux, à la protection et à la restauration des milieux, au développement de l'écotourisme... en partenariat avec les gestionnaires d'espaces naturels, les autorités et différentes institutions publiques. Les différentes compétences pourront être mobilisées au cours du stage en fonction des étapes et besoins opérationnels

La première étape consistera ainsi en la conception d'une méthodologie d'analyse de l'occupation du sol du marais audomarois. Le recours à la télédétection ou aux images aériennes pourra être développé pour confirmer les résultats et automatiser la méthodologie d'analyse temporelle.

Elle s'appuiera sur les travaux préalablement réalisés et visera à livrer au terme du stage une analyse des données consolidée avec les acteurs du territoire. Des indicateurs clefs pourront être définis avec l'équipe d'encadrement pour qualifier les informations obtenues et en permettre une mise en perspective en fin de stage

La seconde étape sera dès lors consacrée à la mise en œuvre de la méthodologie et à la confirmation/confrontation des résultats avec les données terrain. Celle-ci se fera pour partie en voiture à partir des chemins et routes qui traversent le marais mais également en bateau sur les secteurs d'îles. Le recours à un drone est prévu afin de collecter les informations sur les secteurs invisibles à partir des voies d'eau ou de circulation.

Un pan spécifique du travail s'attachera à la collecte des données agricoles : nombre d'éleveurs, nombre de maraichers, siège d'exploitation, volumes de productions quand cela est possible, prix des productions (en particulier pour les cultures maraichères)... Cette partie bénéficiera grandement des travaux en cours dans le cadre du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide animé par la CAPSO, des données de la coopérative maraichère, des données de la coopérative maraichère SIPEMA et des rapports d'activités du groupe de travail marais. Cette partie est estimée à 10% du temps de la mission.

Un comité technique associant les gestionnaires de base de données et de SIG des services du Parc et de la CAPSO, mais également des membres du conseil scientifique de la Réserve de biosphère accompagnera l'étudiant/e dans les différentes étapes de son travail.

En dernier lieu le stage consistera en l'analyse des données collectées en 2022, ainsi qu'à leur interprétation et à un travail comparatif avec les missions précédentes de 2002, 2007, 2012, et 2017 pour faire émerger les tendances, risques voire préconisations quant à l'avenir du marais audomarois. Il s'agira alors de remettre une analyse de type Forces, Faiblesses, Menaces, Opportunités à la mission marais au regard des conclusions obtenues.

Attendus

Le stage devra permettre la restitution d'un bilan de l'occupation du sol (cartographie, webSIG,...) ainsi que les bases de données afférentes.

Le travail nécessitera le rendu du mémoire de stage ingénieur, D'un « 4 pages » synthétique pour l'Encyclopédie du marais et d'un atlas cartographique de l'ensemble des données récoltées.

L'ensemble du travail sera réalisé sur la base :

- d'une partie analyse, conception, proposition et validation du protocole ;
- d'un suivi de terrain ;
- d'une saisie et analyse des données de terrain récoltées ;
- de recherches documentaires et bibliographiques.

Partenaires de travail :

Les partenaires sont nombreux et peuvent être facilitateurs dans la recherche des informations sur le terrain mais aussi bibliographiques :

- Eden62
- Chambre Régionale d'Agriculture
- Coopérative maraichère
- Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts de France
- DDTM62 et 59
- Propriétaires
- ...

Encadrement et collaborations

Encadrement technique et local : via le groupe de travail Marais Audomarois (Mathieu LORTHIOIS mlorthiois@parc-opale.fr / Luc Barbier lbarbier@parc-opale.fr et Aurélien BRIETZ a.brietz@ca-pso.fr)

Encadrement académique : Claude KERGOMARD, membre du conseil scientifique de la Réserve de biosphère

Profil

Master 2 en environnement, territoire, ou ingénieur en sciences de l'environnement ou de géomatique. Un goût prononcé pour le travail de terrain, la gestion des bases de données et les Systèmes d'Information Géographiques est indispensable.

Un goût prononcé pour le travail de terrain est indispensable.

- autonomie, rigueur, esprit d'initiative et force de proposition
- sens du relationnel et de l'écoute
- condition physique
- Maîtrise des logiciels et banques de données de télédétection (Orphéo Tool Box...)
- Maîtrise des bases de données postGres/ postGis
- Modélisation des bases de données et langage de programmation
- connaissance des outils d'analyse statistique
- permis B (véhicule personnel indispensable)

Informations complémentaires

Localisation

Le stage commencera à partir de mars 2021, et se déroulera dans les locaux du Parc localisés à la Maison du Marais sur la commune de Saint-Martin lez Tatinghem

Rémunération

- Indemnisation (15% du plafond horaire de la sécurité sociale) - gratification horaire de 3€90 -
- frais de déplacement sauf pour les déplacements pour la soutenance de stage + chèques déjeuners + 2 jours de congés par mois.
- aide à la duplication du mémoire final

Horaires

35h hebdomadaires, nombreuses journées en conditions de travail isolé. Les mesures de sécurité en conséquence seront mises en place.

Candidature

souhaitée avant le 1er janvier 2022, à l'attention de Mme la Présidente du Parc, à adresser par mail à Luc BARBIER : lbarbier@parc-opale.fr

Coordonnées pour postuler

avant le 1er janvier 2022, à l'attention de Mme la Présidente du Parc, à adresser par mail à Luc BARBIER : lbarbier@parc-opale.fr

